# Sécurité routière
# **Arrondissement de Beauport**



## Séance d'information
**Avenue des Sablonnières**
**et rue Berrouard**

Stratégie de
**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**
2025-2029

23 septembre 2026

Ville de Québec
l'accent d'Amérique

# Plan de présentation

- Objectifs de la rencontre
- Mise en contexte
- Pétitions – Été 2026
- Pétitions – Analyse
- Analyse et stratégie d’intervention
  - Rue Berrouard
  - Avenue des Sablonnières
  - Communication
- Conclusion



VILLE DE QUÉBEC
l’accent d’Amérique

# Objectifs de la rencontre

- Partager la démarche d'analyse qui est en cours
- Présenter les résultats préliminaires des analyses de sécurité réalisées pour la rue Berrouard et l'avenue des Sablonnières
- Présenter la stratégie d'intervention et les mesures qui seront mises en œuvre à compter du 28 septembre

# Mise en contexte



VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique

# Mise en contexte

## Approche des 5 "E"

- Ingénierie / Aménagement
- Éducation / Sensibilisation
- Surveillance policière
- Engagement des usagers
- Évaluation

85 % à 90 % des collisions ont comme **première cause** un facteur humain

- Respect du code de la sécurité routière
- Conduite avec les capacités affaiblies
- Comportement téméraire
- Âge / Expérience des conducteurs

# Mise en contexte

## Stratégie de sécurité routière 2020-2024

Ralentir

Être courtois

Sécuriser

Investissement de 62 M$

Nouveaux trottoirs
Cheminements scolaires
Traverses pour piétons
Limites de vitesse

Sites accidentogènes
Surveillance policière
Communication
Programme de soutien à la mobilisation

# Mise en contexte

*« La stratégie de sécurité routière est inspirée des fondements de la **Vision Zéro**, qui part du principe qu'aucune mort ou collision grave sur la route n'est acceptable. »*







**Campagne de communication et Programme de mobilisation**

# Aménagements prévus dans le secteur de Beauport

| | |
|---|---|
| **Rue Saint-Victorien et avenue des Martyrs**<br>**TERMINÉ** | Aménagement d'un îlot déviateur visant à réduire le trafic de transit et la vitesse des véhicules<br>Prévu en 2027 - **Devancé à août 2026** |
| **Boulevard des Français et rue du Parc-Roy**<br>**EN COURS** | Sécurisation du corridor scolaire de l'école primaire du Parc - Fin des travaux prévue le **30 septembre 2026**. Projet vise à sécuriser les déplacements à pied jusqu'à l'école. |
| **Boulevard des Chutes**<br>**EN COURS** | Projet de Corridor VivaCité (CVC). Fin des travaux prévue le **30 octobre 2026** - Projet vise à sécuriser les déplacements à pied et à vélo. |

# Pétitions - Été 2026



VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique

# Pétitions été 2026

**Mesures immédiates demandées**

1. Abaisser la limite de vitesse à 30 km/h sur toute la longueur de l'avenue des Sablonnières
2. Assurer une présence policière et un contrôle régulier de la vitesse et installer des afficheurs de vitesse pédagogiques bien visibles à l'entrée de la rue
3. Installer des ralentisseurs temporaires en attendant les aménagements permanents
4. Installer un arrêt obligatoire (panneau d'arrêt) à la première intersection de l’avenue des Sablonnières et de la rue Louis-Philippe-Roy pour forcer les véhicules à s'immobiliser dès leur entrée dans la rue et casser la vitesse acquise sur le boulevard Raymond

# Pétitions été 2026

**Mesures permanentes demandées**

5. Installer des ralentisseurs physiques permanents et dissuasifs sur toute la longueur de la rue
6. Aménager une entrée de quartier (effet de porte) à l'intersection du boulevard Raymond: rétrécir la chaussée à l'entrée de l’avenue des Sablonnières pour forcer les véhicules à ralentir dès qu'ils s'y engagent
7. Construire un trottoir continu sur toute la longueur de l’avenue des Sablonnières

# Pétitions été 2026

## Suivi des mesures demandées

- Les mesures proposées ont été évaluées en fonction de leur pertinence et de leur faisabilité à solutionner un problème mesurable
- Les mesures jugées pertinentes seront intégrées dans la stratégie qui sera mise en œuvre

**La bonne intervention, au bon endroit, pour le bon problème**

# Pétitions
## Analyse des propositions



VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique

# Pétitions
# **Radars pédagogiques et vitesse**

- La Ville n’installe pas de radar de vitesse pédagogique fixe, car l’effet de cet appareil s’estompe après 7 à 10 jours
- La Ville privilégie l’installation d’afficheurs de vitesse mobiles qui sont déplacés sur une base hebdomadaire sur tout le territoire entre les mois d’avril et octobre

**Mesure non retenue**

- Les radars pédagogiques fixes ne sont pas efficaces dans ce type de milieu

# Pétitions
# **Limite de vitesse**

- La Ville a réalisé un exercice de révision des limites de vitesse en 2021 afin de les harmoniser avec la hiérarchie du réseau routier et la vocation des différentes rues
- Cette démarche vise à assurer une meilleure cohérence entre la vitesse affichée, les caractéristiques et l'environnement de la rue ainsi que les usages qui en sont attendus




Principales voies de circulation, liens entre les quartiers




Rues principales de secteur résidentiel




Rues résidentielles

**Mesure en analyse**

- La vitesse de 40 km/h est actuellement adéquate pour le type de milieu
- Une analyse est en cours

# Pétitions
# **Seuils de ralentissement**

## **Objectif**

- Réduire la vitesse et harmoniser la vitesse pratiquée

## **Processus – Analyse d'opportunité**

- La limite de vitesse affichée doit être inférieure ou égale à 40 km/h (rue locale)
- L'écart entre la vitesse affichée et la vitesse pratiquée au 85e centile doit être égal ou supérieur à 15 km/h
- Les débits de circulation doivent être inférieurs à 1 500 véhicules par jour
- La rue visée ne doit pas être empruntée par un trajet du RTC
- La rue visée ne doit pas être un corridor préférentiel emprunté par les services d'urgence
- La présence d'un corridor scolaire ou d'une zone pour aînés est un facteur complémentaire qui est pris en considération lors de l'analyse

# Pétitions
# **Seuils de ralentissement**

## **Processus – Analyse de faisabilité**

Les rues pour lesquelles l'analyse d'opportunité a déterminé qu'il pourrait être pertinent d'implanter des seuils de ralentissement doivent subséquemment être l'objet d'une étude de **faisabilité technique** qui repose sur les critères suivants :

- Avoir une pente égale ou inférieure à 5 %
- Avoir une rectilignité prépondérante (enjeu de visibilité avec la présence d'une courbe prononcée)
- Positionnement des entrées charretières
- Localisation des lampadaires

# Pétitions
# **Arrêts obligatoires**

## **Cadre réglementaire**

- Le Code de la sécurité routière prévoit que «  les normes de fabrication et d'installation de la signalisation routière destinée à être installée sur un chemin public, sont consignées dans un document intitulé Tome V – Signalisation routière de la collection Norme – Ouvrages routiers »

- Ce document précise également le caractère obligatoire des normes afin d'indiquer à toute personne responsable de la gestion ou de l'entretien d'un chemin public qu'elle est tenue de s'y conformer

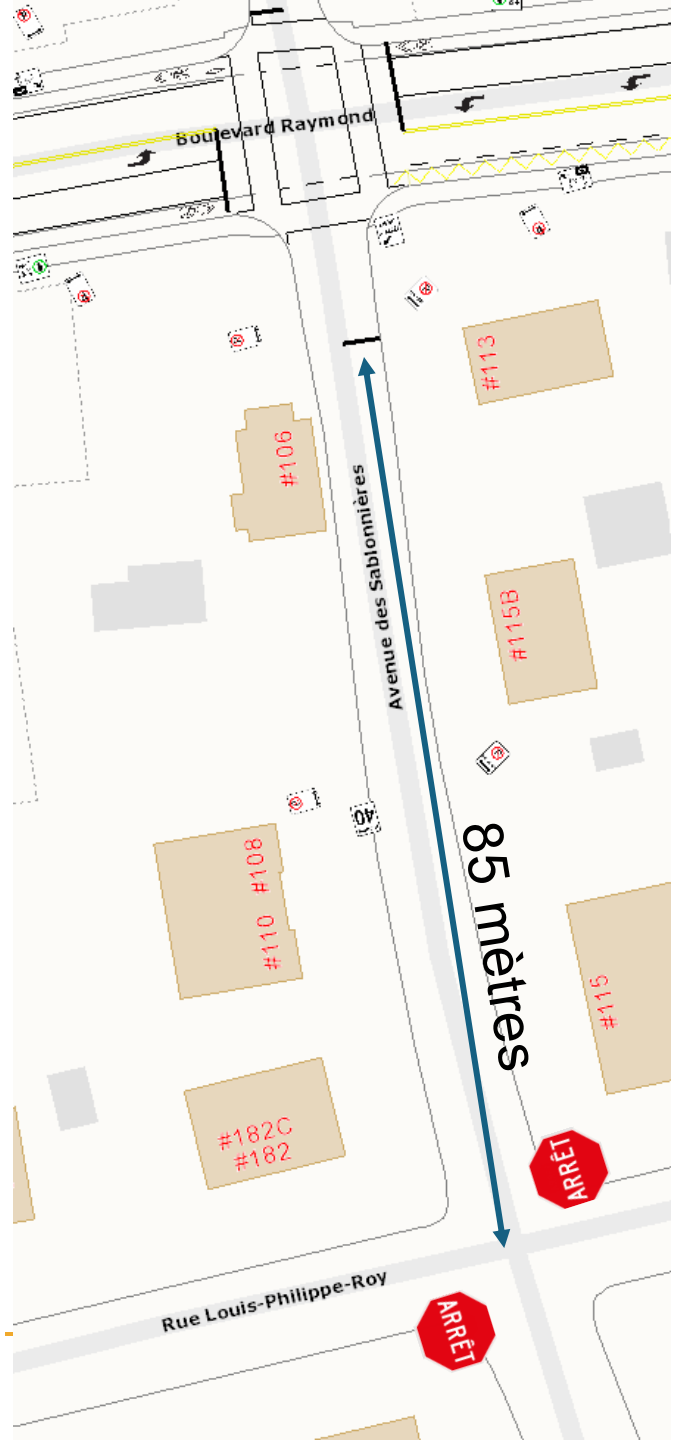
# Pétitions
# **Arrêts obligatoires**

## Analyse

- Une distance minimale de 150 mètres doit séparer deux (2) arrêts obligatoires
- 85 mètres séparent le boulevard Raymond et la rue Louis-Philippe-Roy

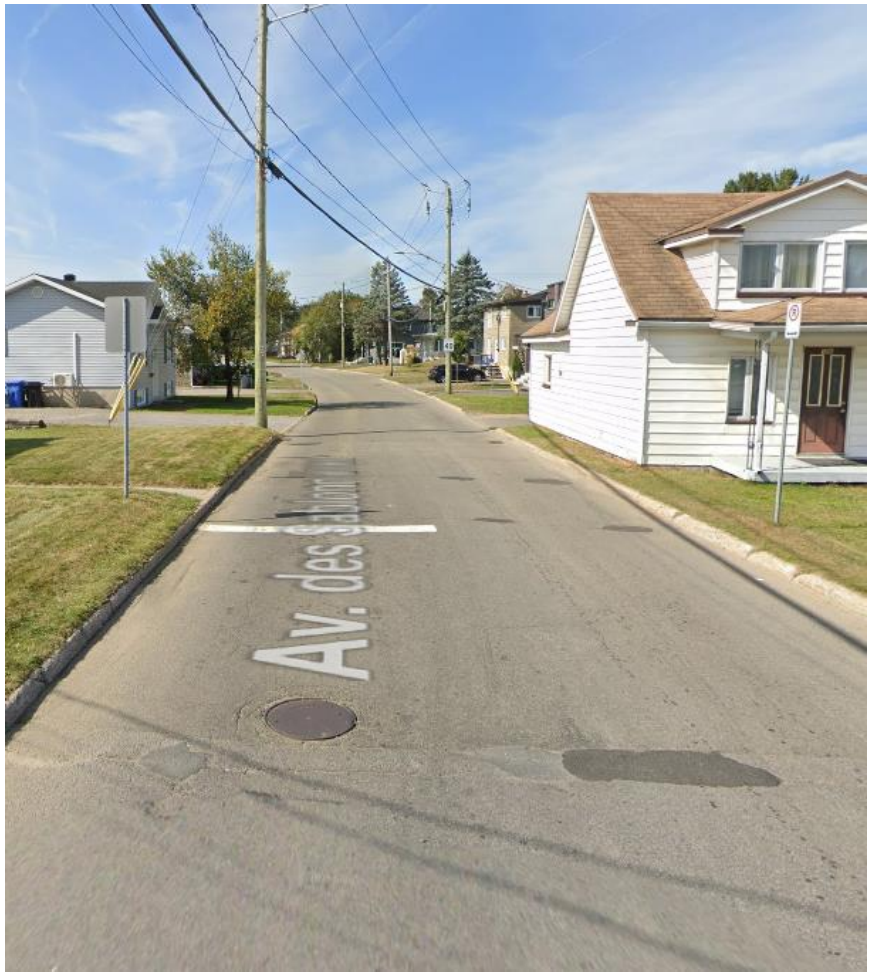
## Mesure non retenue

- Ne respecte pas les normes du MTMD
- Lisibilité déficiente en raison de la proximité des carrefours



# Pétitions
# **Effet « porte » et ajout d’un trottoir**

- La largeur de l'avenue des Sablonnières est de 6,3 m à proximité du boulevard Raymond
- Cette situation crée déjà un effet de rétrécissement
- Le milieu bâti, l’emprise de la Ville et la présence de poteaux électriques ne permettent pas facilement la construction d’un trottoir sur ce tronçon de l'avenue des Sablonnières



# Pétitions
# **Ajout d'un trottoir – Avenue des Sablonnières**

- Le secteur est en analyse dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de sécurité routière 2020
- Un trottoir est inscrit au programme d'aménagement

**Enjeux techniques**

- Largeur de chaussée sous les standards (6 mètres)
- Trottoir à construire hors rue, exigeant des acquisitions allant jusqu'à 2,5 mètres
- Déplacement de poteaux d'Hydro-Québec

**Piste à l'étude - Sens unique**

- Construire le trottoir avec acquisition pour élargir l'emprise municipale de la rue
- Le passage à sens unique permettrait la construction du trottoir
- Risques de circulation de transit dans les autres rues

**À COMPLÉTER :** Opportunité d'intervention en ingénierie et échéancier de l'analyse de faisabilité technique

# Analyse et stratégie d’intervention



VILLE DE QUÉBEC
l’accent d’Amérique

# Analyse et stratégie d’intervention

## Cadre de l’analyse

- Des relevés et des observations ont été réalisés pour documenter la situation qui prévaut sur la rue Berrouard et l’avenue des Sablonnières
- L’analyse préliminaire des données permet d’identifier des mesures qui peuvent être mises en œuvre **immédiatement** :
  - Rue Berrouard – Entre la rue Maurice-Paquet et l’avenue Sainte-Thérèse
  - Avenue des Sablonnière – Entre la rue Berrouard et le boulevard Raymond
- L’analyse doit se poursuivre au cours des prochains mois pour identifier des mesures complémentaires à mettre en œuvre en **2027** sur les deux rues

# Analyse et stratégie d’intervention

## Risques et contraintes à prendre en considération

- Structure du réseau routier du quartier
- Pente de la rue Berrouard
- Positionnement des entrées charretières
- Emprise municipale limitée et présence de poteaux d’Hydro-Québec
- Déplacement des véhicules sur la rue Germaine-Viger et la rue des Feux-Follets (école)
- Mesures permanentes auto exécutoires vs mesures temporaires saisonnières
- Raccordement éventuel du secteur du Villonet
- Projet pilote réalisé en 2019

# Rue Berrouard



# Contexte de la rue

- Rue **locale**
- Chaussée de **9 m de largeur**
  (10 m entre Sablonnières et Sainte-Thérèse)
- Plus de **1,5 km de longueur** (connexion à une collectrice et à une rue locale principale)
- Intersections gérées par **arrêts obligatoires**
- Limite de vitesse prescrite à **50 km/h** (avant 2021)
- Limite de vitesse prescrite à **40 km/h** (après 2021)
- Absence de trottoir
- **Pente modérée**
- **Stationnement autorisé** sur les deux (2) côtés de la chaussée

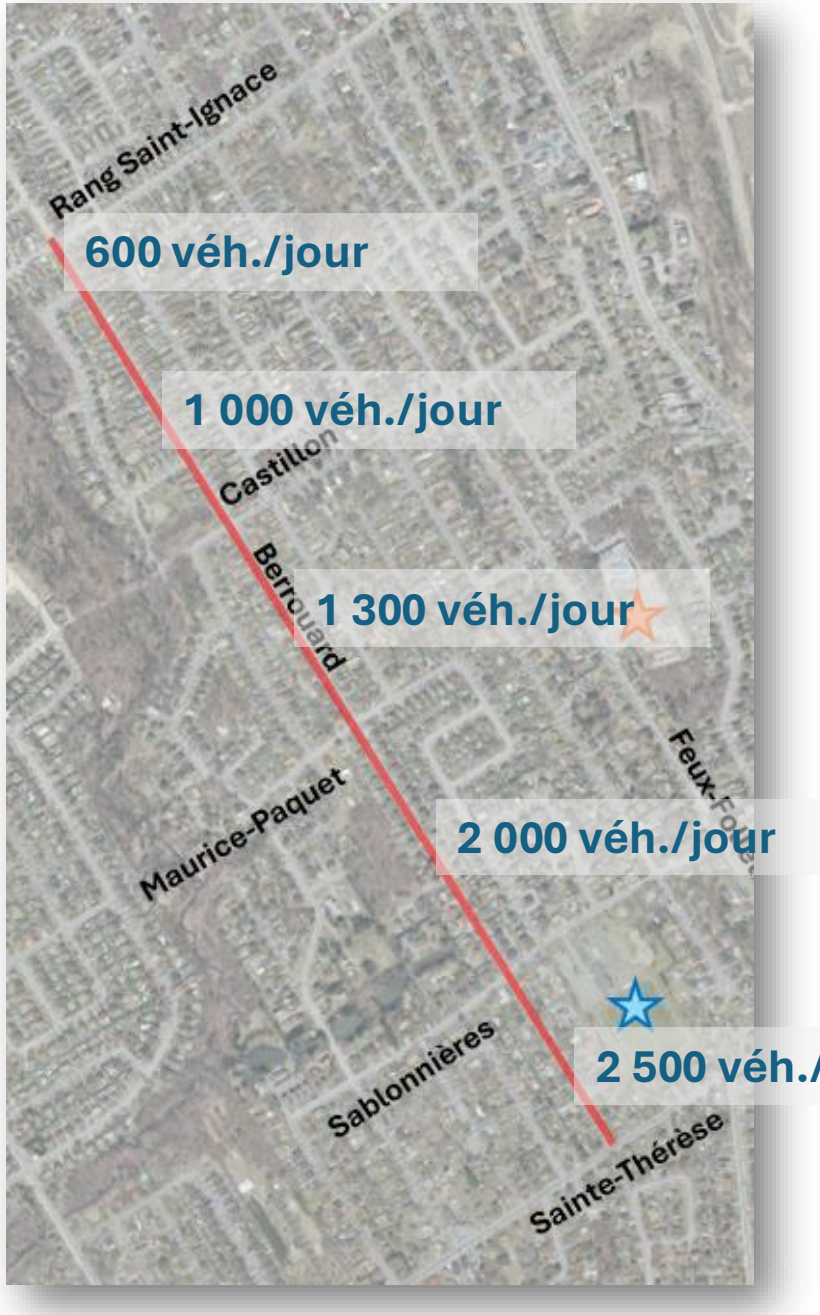


# Débit de circulation

**Débit journalier moyen annuel (DJMA)**

- Près du rang Saint-Ignace (nord) : **600** véh./jour
- Au nord de Castillon (centre) : **1 000** véh./jour
- Au nord de Maurice-Paquet (centre) : **1 300** véh./jour
- Au nord de des Sablonnières (centre) : **2 000** véh./jour
- Entre Sainte-Thérèse et des Sablonnières (sud) : **2 500** véh./jour

**Circulation pendulaire** : les flux se font dans un sens le matin (vers les centres d'activités) et dans le sens inverse le soir



# Requêtes citoyennes

- 5 à 10 requêtes sont formulées annuellement depuis 2015 au Service de police ou au Service du transport et de la mobilité intelligente

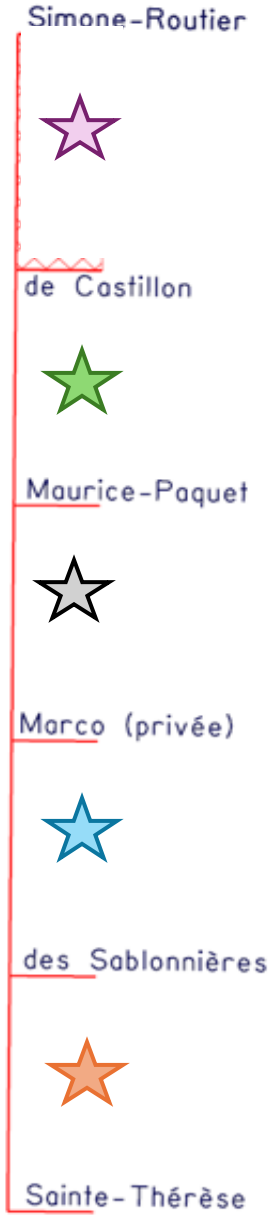
- **Objets des requêtes :**
  - Vitesse des véhicules jugée trop élevée
  - Demande de réduction de la limite de vitesse
  - Non-respect des arrêts obligatoires
  - Demande de réduction des volumes de circulation

# Analyse vitesse par tronçon, de 2010 à 2019

| Tronçon | Relevé | Vitesse moyenne | 85e centile |
|---|---|---|---|
| Castillon / Simone-Routier | Octobre 2010 | 50 km/h | **59** km/h |
| Maurice-Paquet / Castillon | Octobre 2010 | 50 km/h | **59** km/h |
| Marco (privée) / Maurice-Paquet | Mai 2013 | 50 km/h | **58** km/h |
| Marco (privée) / Maurice-Paquet | Juillet 2018 | 50 km/h | **57** km/h |
| Sablonnières / Marco (privée) | Octobre 2010 | 53 km/h | **62** km/h |
| Sainte-Thérèse / Sablonnières | Mai 2018 | 49 km/h | **57** km/h |
| Sainte-Thérèse / Sablonnières | Août 2018 | 46 km/h | **54** km/h |
| Sainte-Thérèse / Sablonnières | Juin 2019 | 47 km/h | **54** km/h |

Limite de vitesse prescrite au moment des relevés : 50 km/h.




**Le 85e centile représente la vitesse maximale pratiquée par 85 % des automobilistes**

# Vitesse




Les analyses montrent que les enjeux de vitesse excessive sont causés par :

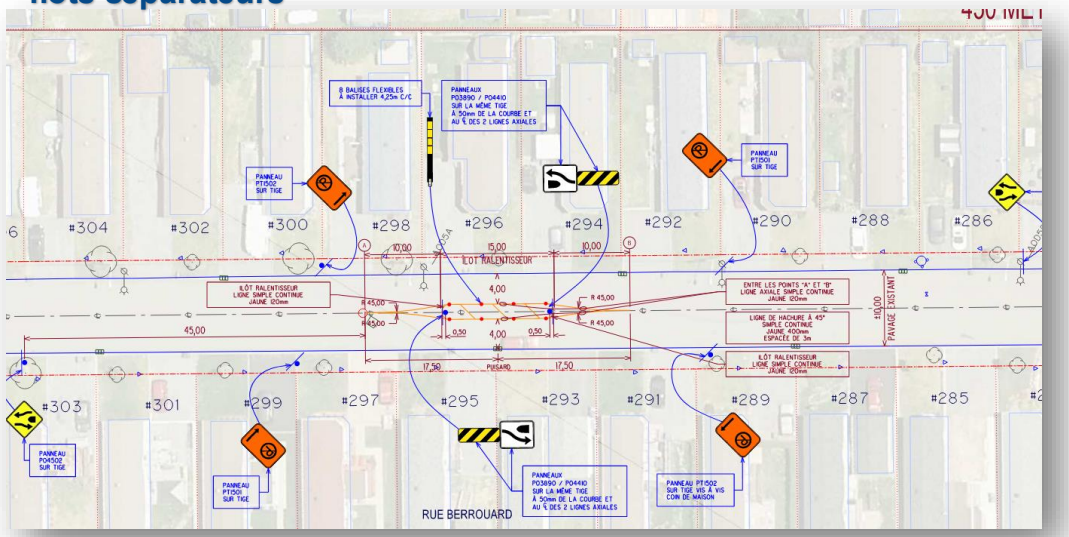
**Causes de la vitesse :**

- Longueur des tronçons rectilignes
- Dégagement horizontal
- Pente de la rue
- Faible occupation du stationnement
- Rôle de la rue dans la structure du réseau routier du quartier

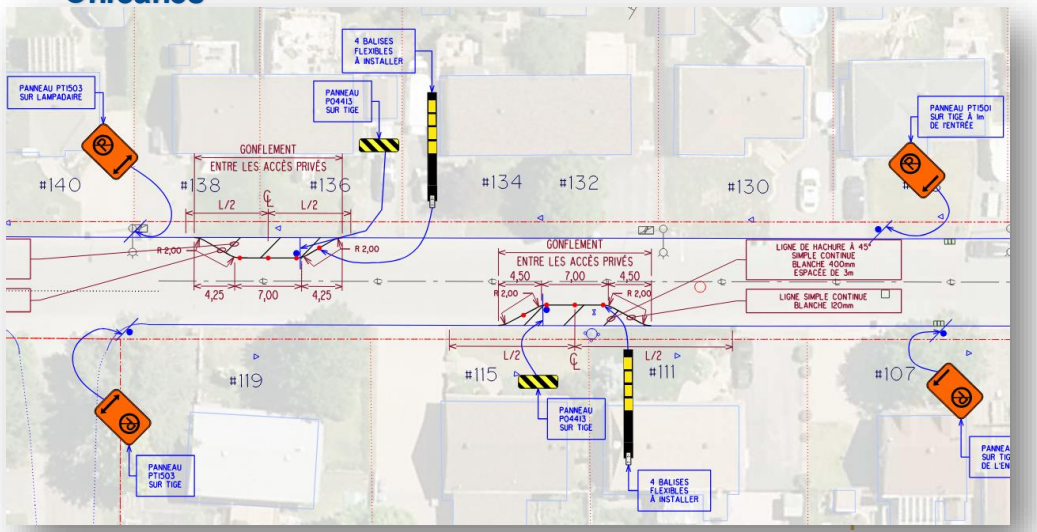
À l'été 2019, un **projet pilote** de chicanes, d'îlots séparateurs et de bandes transversales a été déployé

## Projet pilote de 2019

**îlots séparateurs**




**Chicanes**



# Projet pilote de 2019

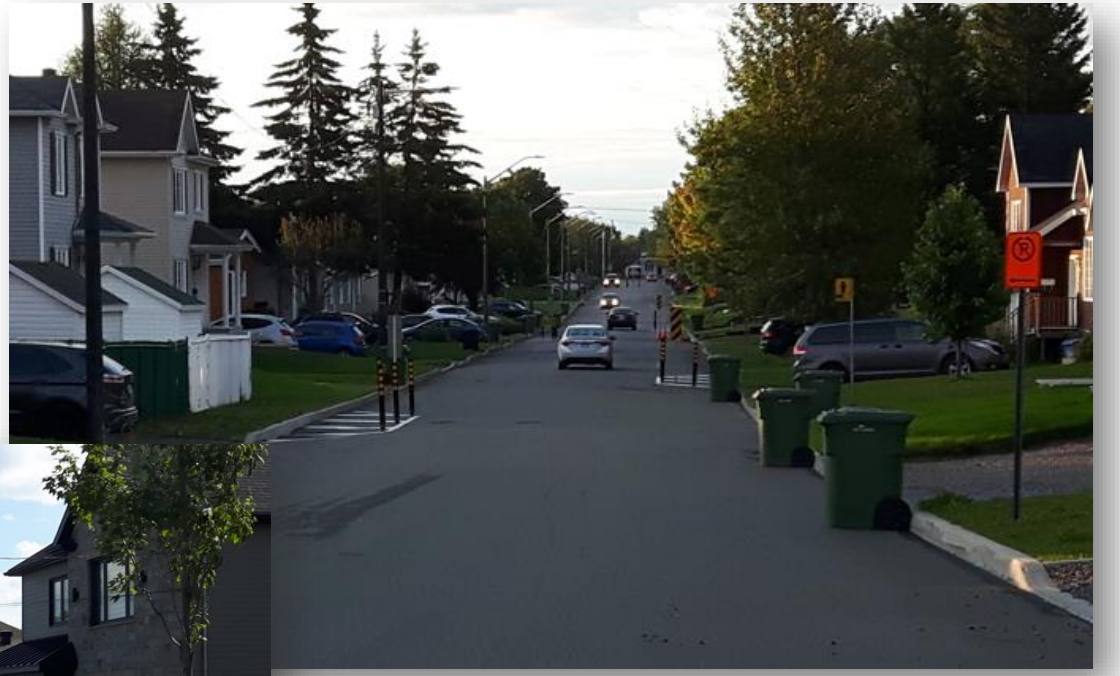


**Îlot séparateur**

Sainte-Thérèse / Sablonnières

**Chicanes**

Marco / Sablonnières





**Bandes transversales**

Maurice-Paquet / Castillon

# Projet pilote de 2019

## Grands constats

- Faible impact sur la vitesse des véhicules (réduction de 3 km/h à 6 km/h)
- Accès aux propriétés complexe en raison de la présence des balises au centre de la rue
- Marquage difficilement compréhensible selon les résidents (bandes transversales)
- Interdictions de stationnement ne sont pas appréciées par les résidents

Une pétition à été transmise à la Ville en octobre 2019 pour retirer les aménagements.
**Les aménagements ont été retirés en 2020.**

# Analyse réalisée en 2026




- En 2021, la limite de vitesse prescrite sur la rue est ajustée à 40 km/h
- L'analyse réalisée en 2026 démontre que le respect de la limite de vitesse affichée est encore un enjeu
- Faible diminution de la vitesse pratiquée au 85$^{e}$ centile (3 à 5 km/h) comparativement au relevé effectué avant 2019

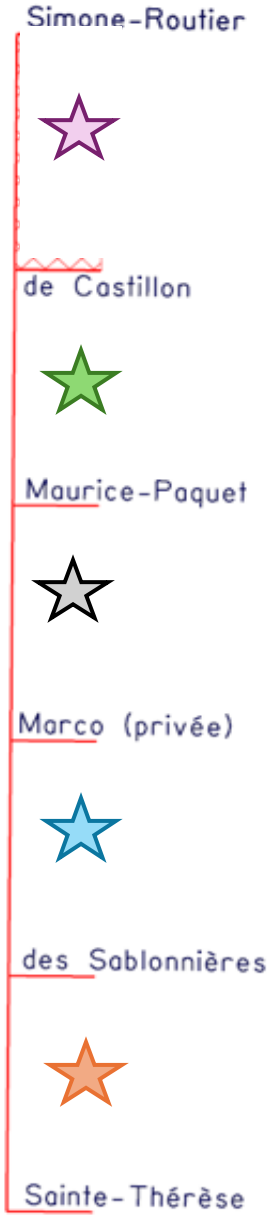
**Il a été décidé de mettre en place des mesures d'atténuation de la vitesse permanentes**

# Analyse de vitesse par tronçon - 2026




| Tronçon | Relevé | Vitesse moyenne | 85e centile |
|---|---|---|---|
| Castillon / Simone-Routier | Août 2026 | 45 km/h | **51** km/h |
| Marco (privée) / Maurice-Paquet | Août 2026 | 43 km/h | **49** km/h |
| Sainte-Thérèse / Sablonnières | Août 2026 | 41 km/h | **57** km/h |

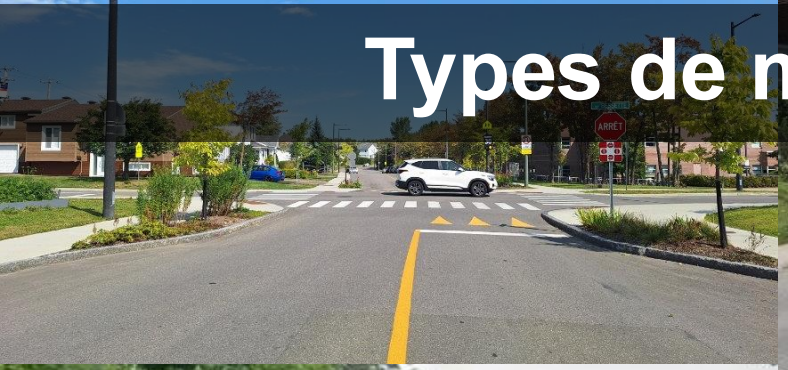
**Le 85e centile représente la vitesse maximale pratiquée par 85 % des automobilistes**



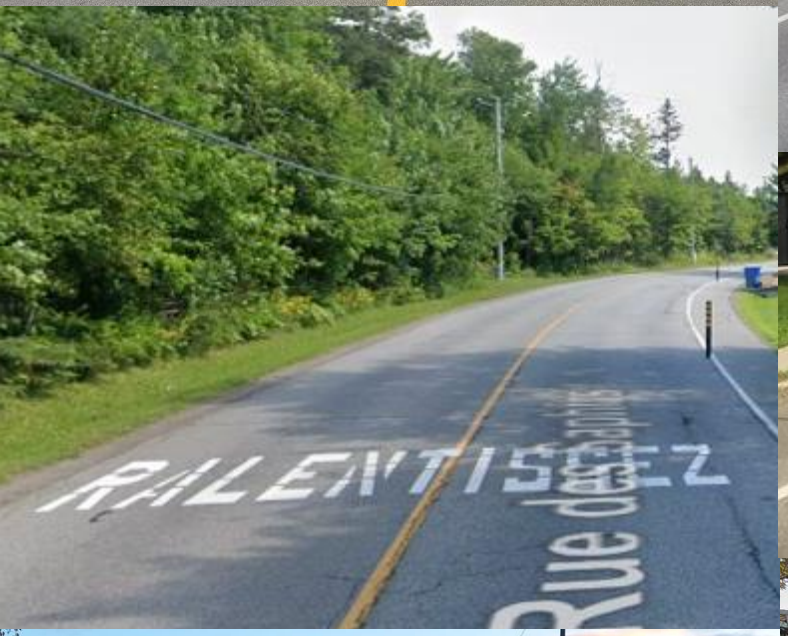

# Constats

- Faible diminution de la vitesse au **85e centile (3 à 5 km/h)** comparativement au relevé effectué avant 2019
- Mais la vitesse au 85e centile est toujours plus élevée que ce qui est habituellement observé, malgré la limite de vitesse prescrite à **40 km/h**

# Types de mesures d’atténuation de la vitesse


















# Seuils de ralentissement

## Rue Berrouard

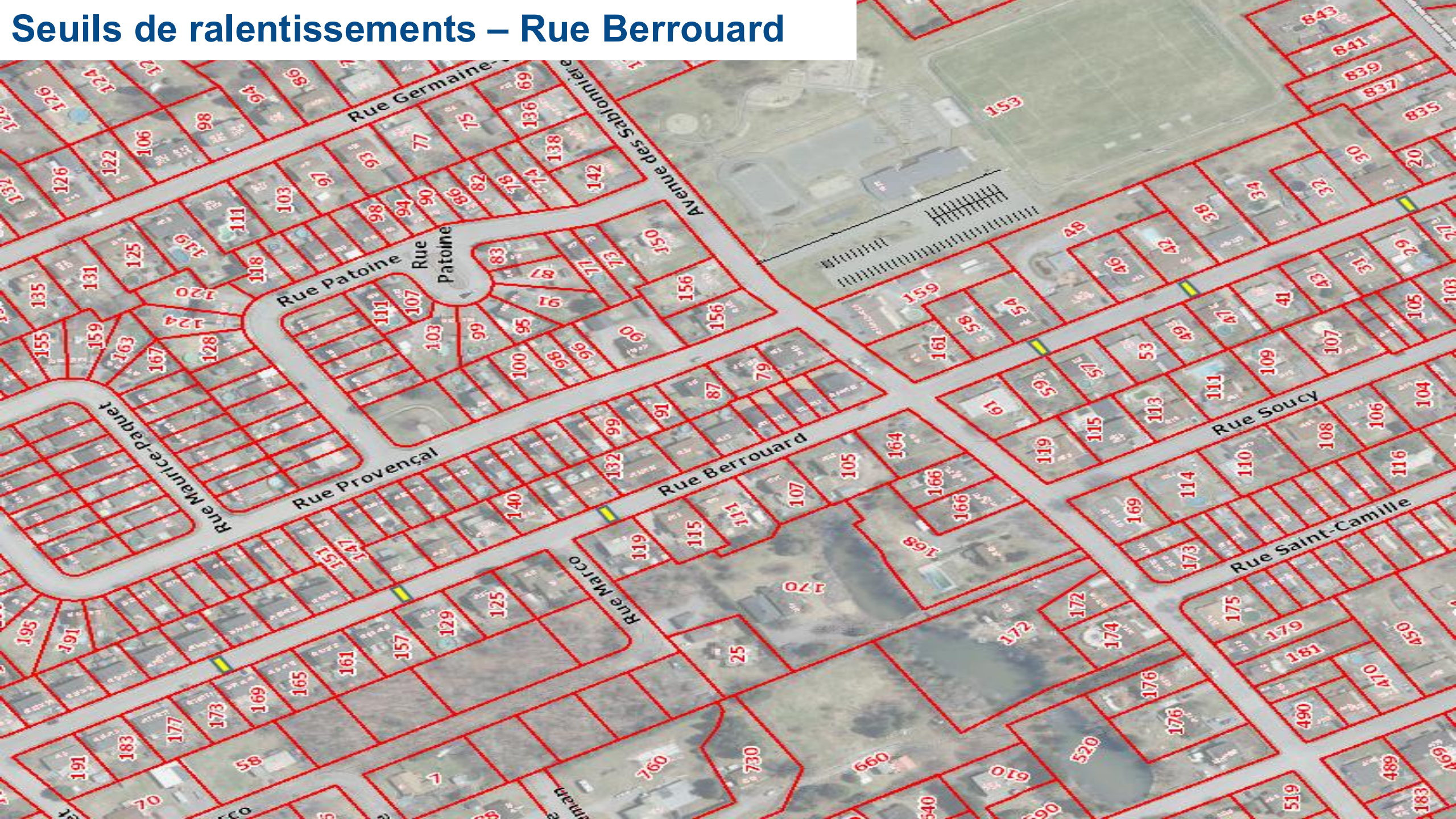
- Six (6) seuils seront aménagés entre la rue Maurice-Paquet et l'avenue Sainte-Thérèse
  - Trois (3) seuils entre l’avenue Sainte-Thérèse et l’avenue des Sablonnières
  - Trois (3) seuils entre l’avenue des Sablonnières et la rue Maurice-Paquet

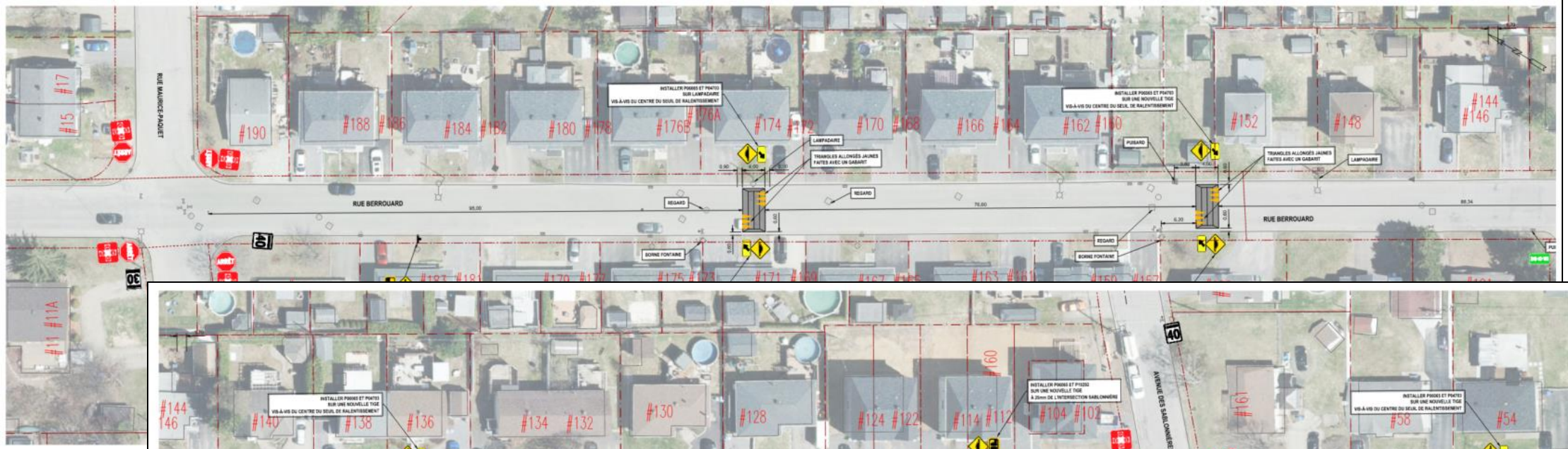
**Interventions planifiées à compter de la semaine du 28 septembre 2026**



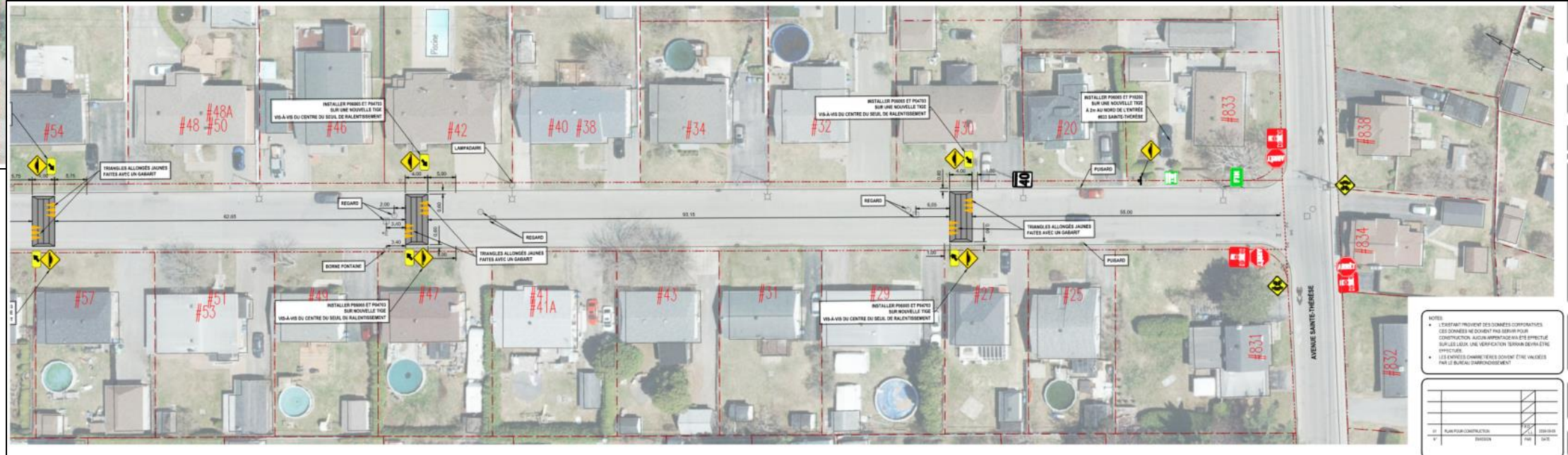



# Seuils de ralentissements – Rue Berrouard

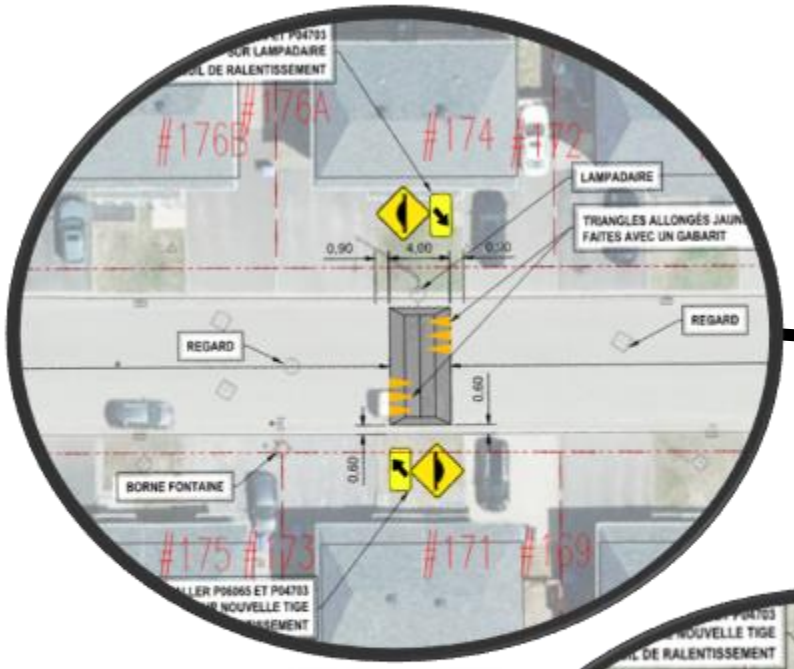


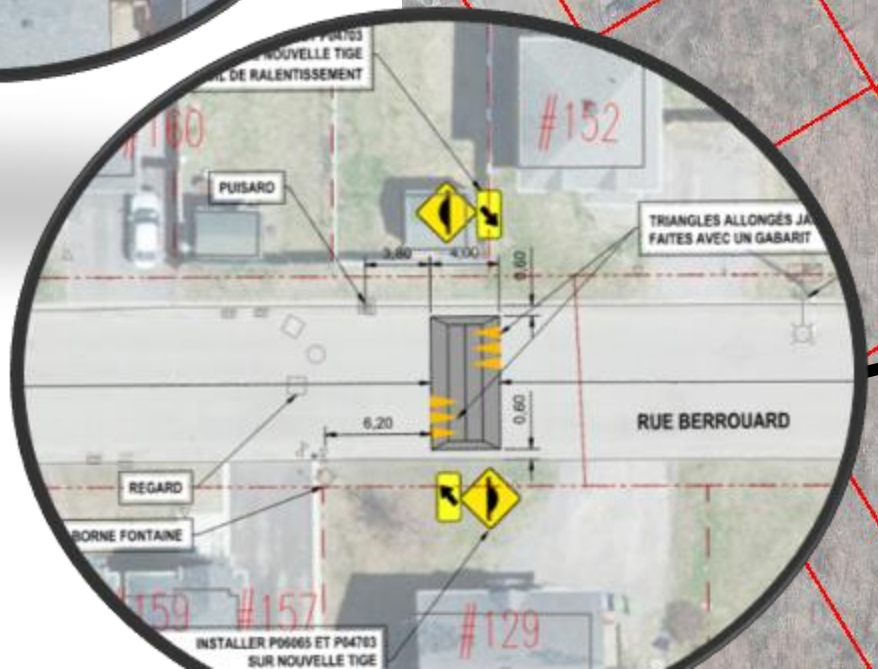

RUE MAURICE-PAQUET
RUE BERROUARD
INSTALLER P06065 ET P04703 SUR LAMPADAIRE VIS-À-VIS DU CENTRE DU SEUIL DE RALENTISSEMENT
INSTALLER P06065 ET P04703 SUR UNE NOUVELLE TIGE VIS-À-VIS DU CENTRE DU SEUIL DE RALENTISSEMENT
LAMPADAIRE
TRIANGLES ALLONGÉS JAUNES FAITES AVEC UN GABARIT
REGARD
BORNE FONTAINE
#17
#15
#190
#188
#186
#184
#182
#180
#178
#176B
#176A
#174
#172
#170
#168
#166
#164
#162
#160
#152
#148
#144
#146


RUE BERROUARD
AVENUE DES SABLONNIÈRES
INSTALLER P06065 ET P04703 SUR UNE NOUVELLE TIGE VIS-À-VIS DU CENTRE DU SEUIL DE RALENTISSEMENT
INSTALLER P06065 ET P10202 SUR UNE NOUVELLE TIGE À 20mm DE L'INTERSECTION SABLONNIÈRE
LAMPADAIRE
TRIANGLES ALLONGÉS JAUNES FAITES AVEC UN GABARIT
PUISARD
#144
#146
#140
#138
#136
#134
#132
#130
#128
#124
#122
#114
#112
#104
#102
#60
#61
#58
#54
#48
#48A
#50

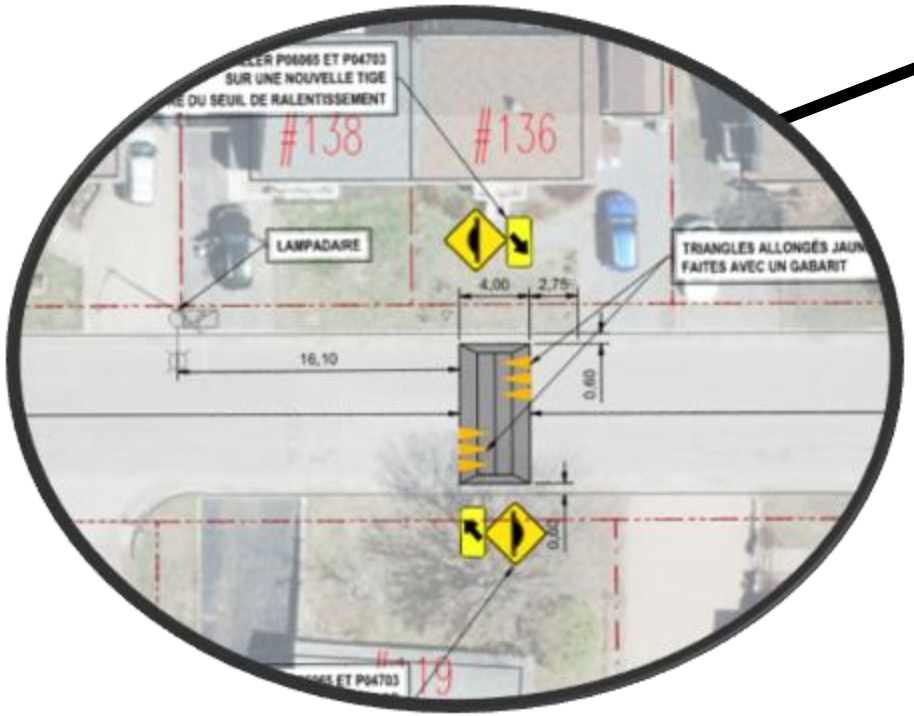

RUE BERROUARD
AVENUE SAINTE-THÉRÈSE
INSTALLER P06065 ET P04703 SUR UNE NOUVELLE TIGE VIS-À-VIS DU CENTRE DU SEUIL DE RALENTISSEMENT
INSTALLER P06065 ET P10202 SUR UNE NOUVELLE TIGE À 2m AU NORD DE L'ENTRÉE #833 SAINTE-THÉRÈSE
LAMPADAIRE
TRIANGLES ALLONGÉS JAUNES FAITES AVEC UN GABARIT
REGARD
BORNE FONTAINE
PUISARD
#121
#4
#54
#48
#48A
#50
#46
#42
#40
#38
#34
#32
#30
#20
#57
#51
#53
#49
#47
#41
#41A
#43
#31
#29
#27
#25
#833
#838
#834
#831
#832

# Seuils de ralentissements – Rue Berrouard
# Tronçon 1 – entre Maurice-Paquet et Marco



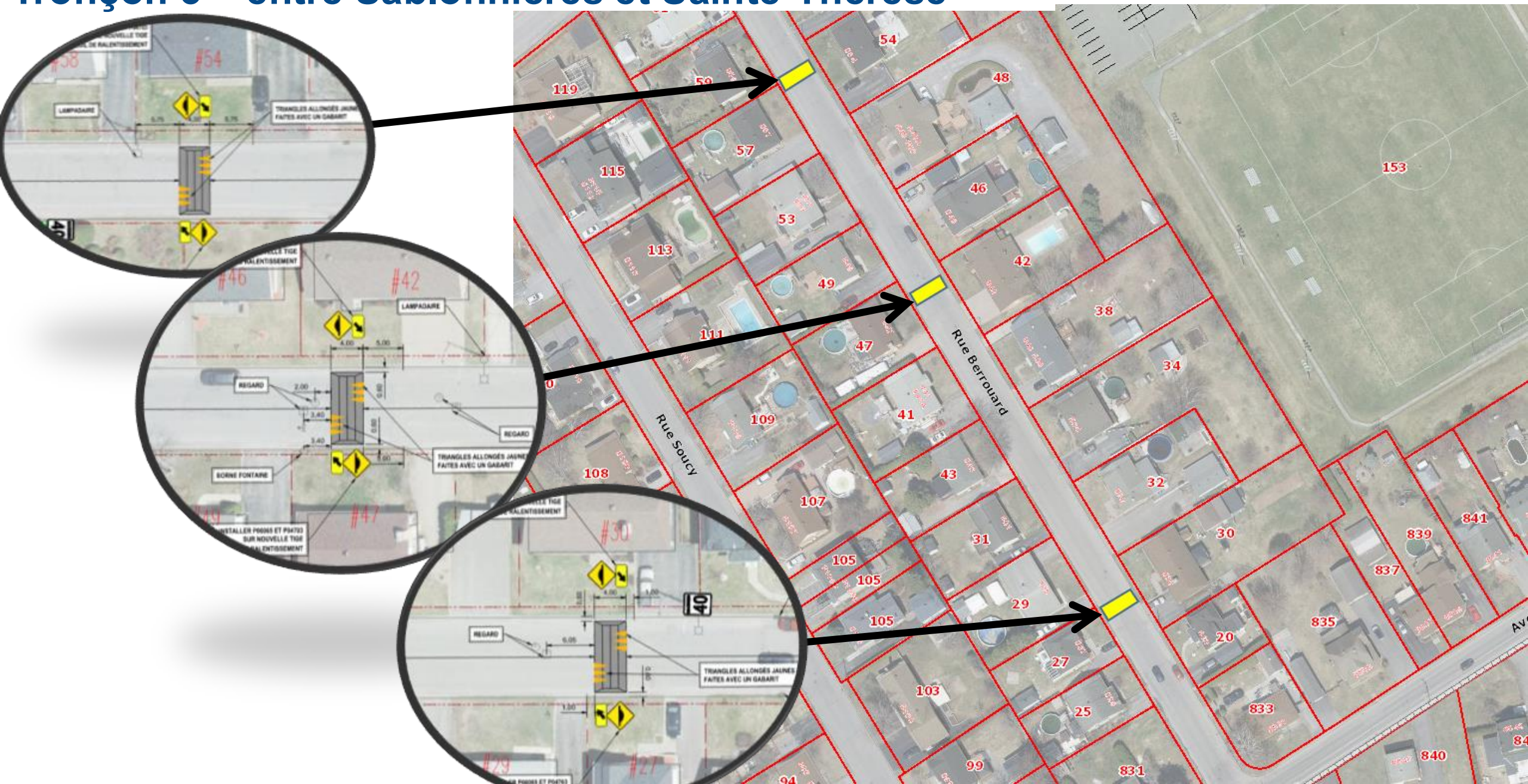



# Seuils de ralentissements – Rue Berrouard
# Tronçon 2 – entre Marco et Sablonnières






# Seuils de ralentissements – Rue Berrouard
# Tronçon 3 – entre Sablonnières et Sainte-Thérèse

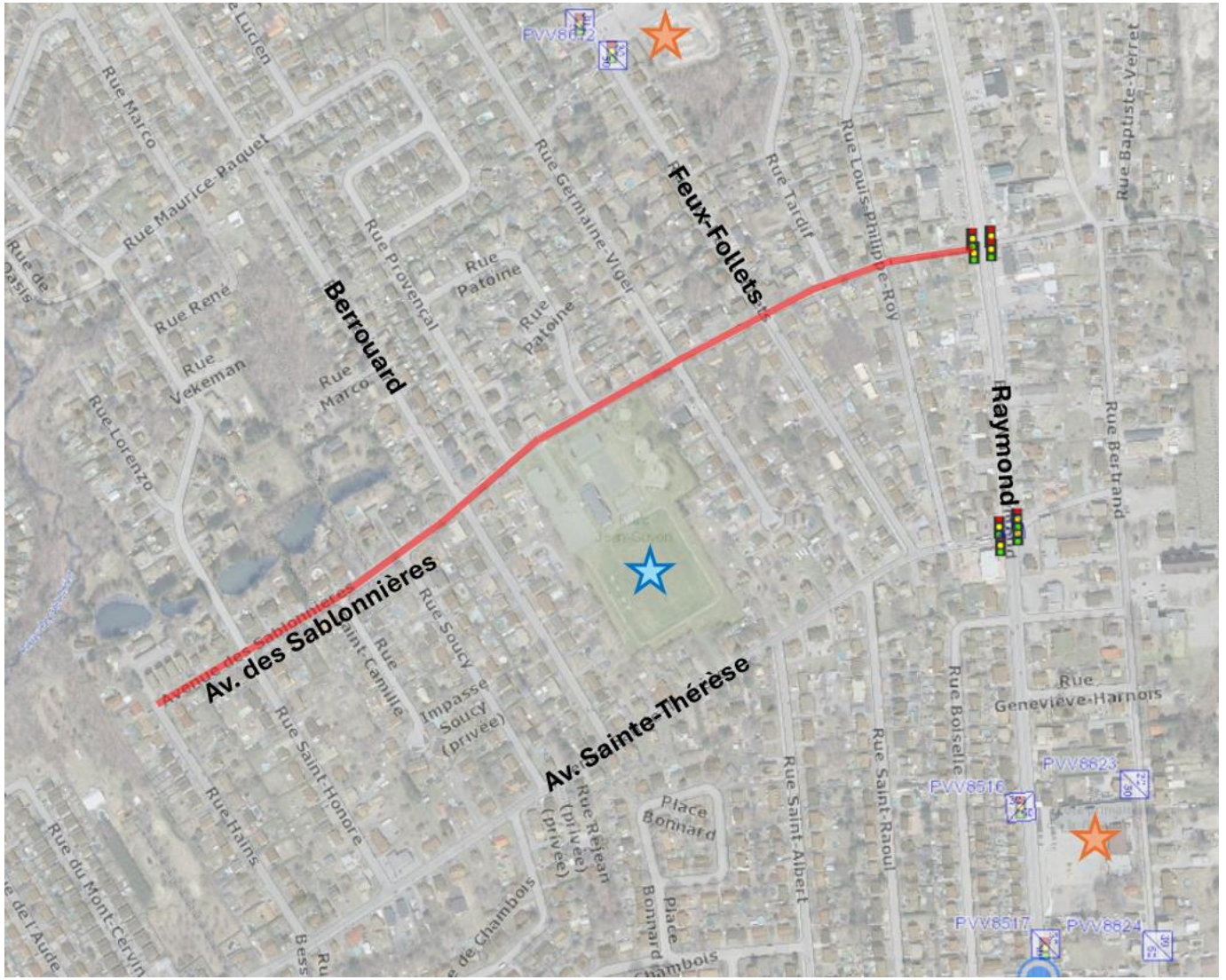


# Avenue des Sablonnières



# Contexte de la rue

- Rue **locale principale**
- Chaussée de 10 m de largeur, mais de **6 m** près du boulevard Raymond
- Environ **1 km de longueur** (connexion à l'artère et rue secondaire)
- Intersection gérée par **arrêts obligatoires** et **feux de circulation**
- Limite de vitesse prescrite à **40 km/h**
- Stationnement majoritairement **autorisé** sur les deux (2) côtés de la chaussée

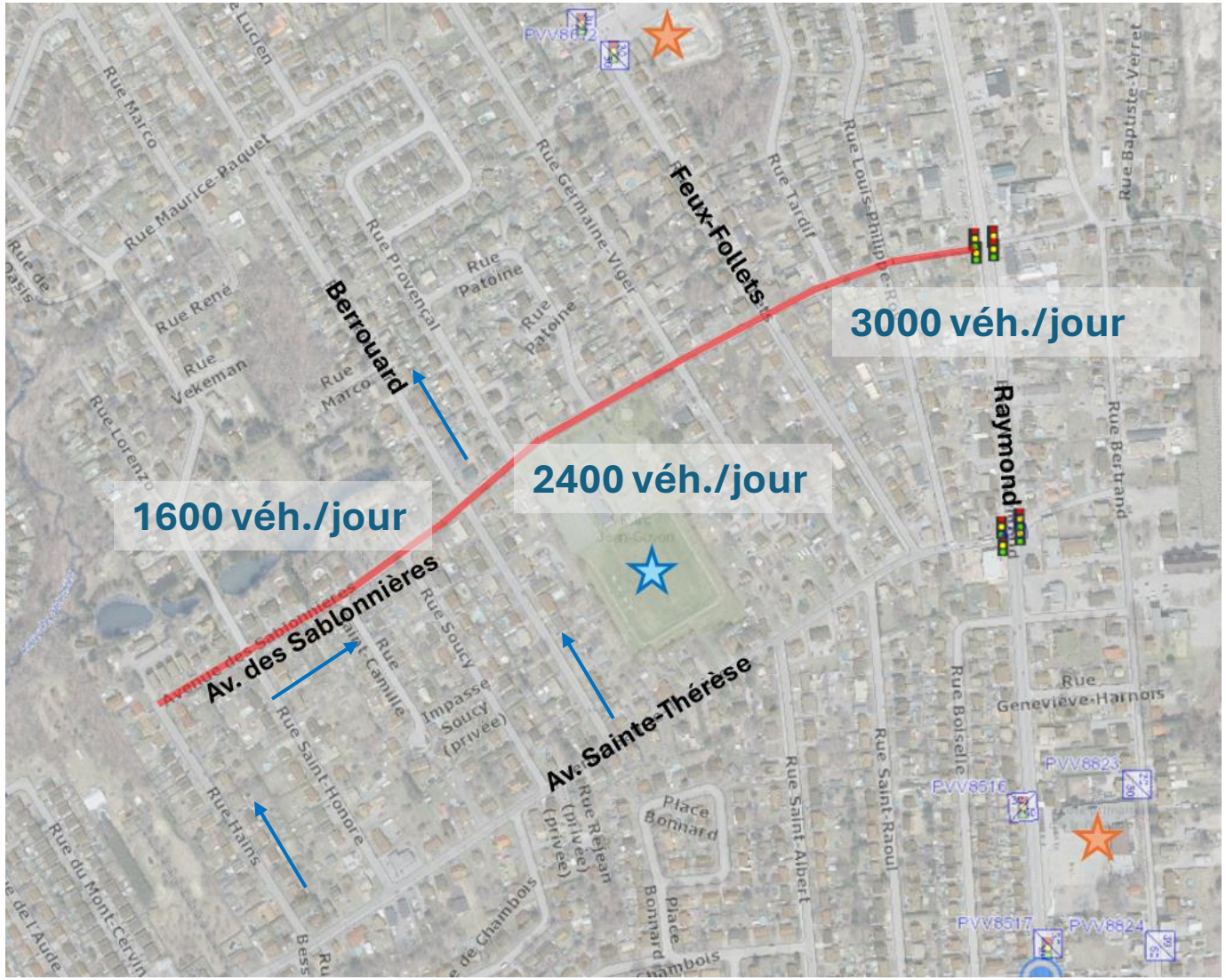


# Débit de circulation

**Débit journalier moyen annuel (DJMA)**

- À l'ouest du boulevard Raymond : **3 000** véh./jour
- À l'est de la rue Berrouard : **2 400** véh./jr
- À l'ouest de la rue Berrouard : **1 600** véh./jr

**Le volume de circulation relevé sur l'avenue des Sablonnières est représentatif de ce qui est habituellement observé pour ce type de rue**



# Seuils de ralentissement

## À l'ouest du boulevard Raymond

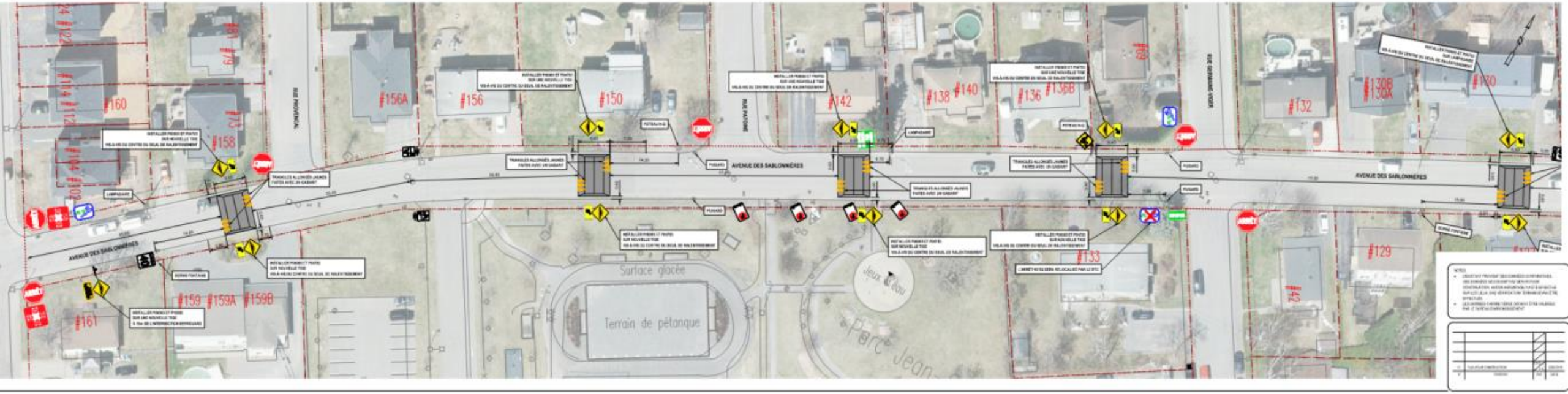
- Sept (7) seuils seront aménagés entre la rue Berrouard et le boulevard Raymond

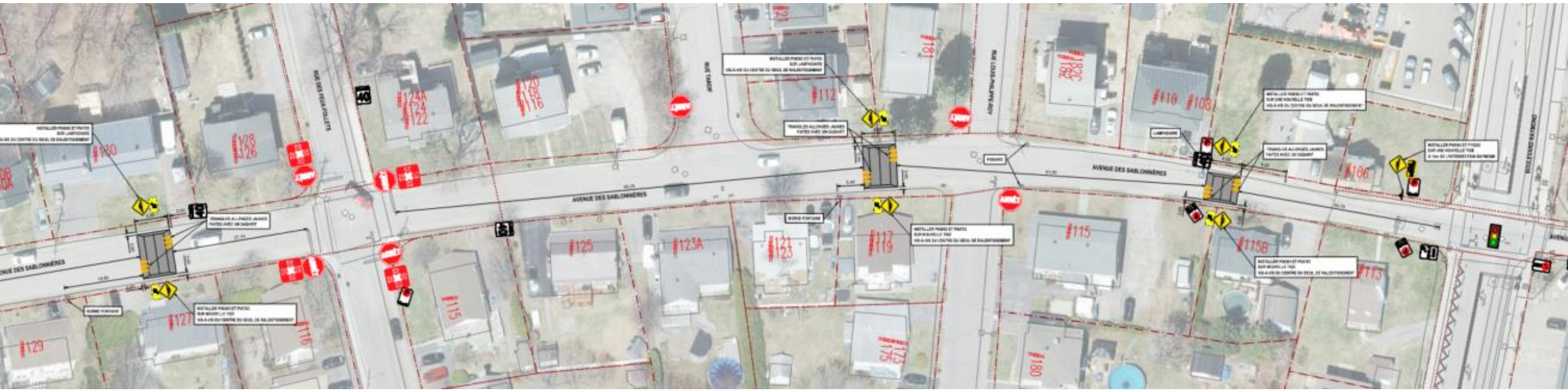


**Interventions prévues la semaine du 28 septembre 2026**

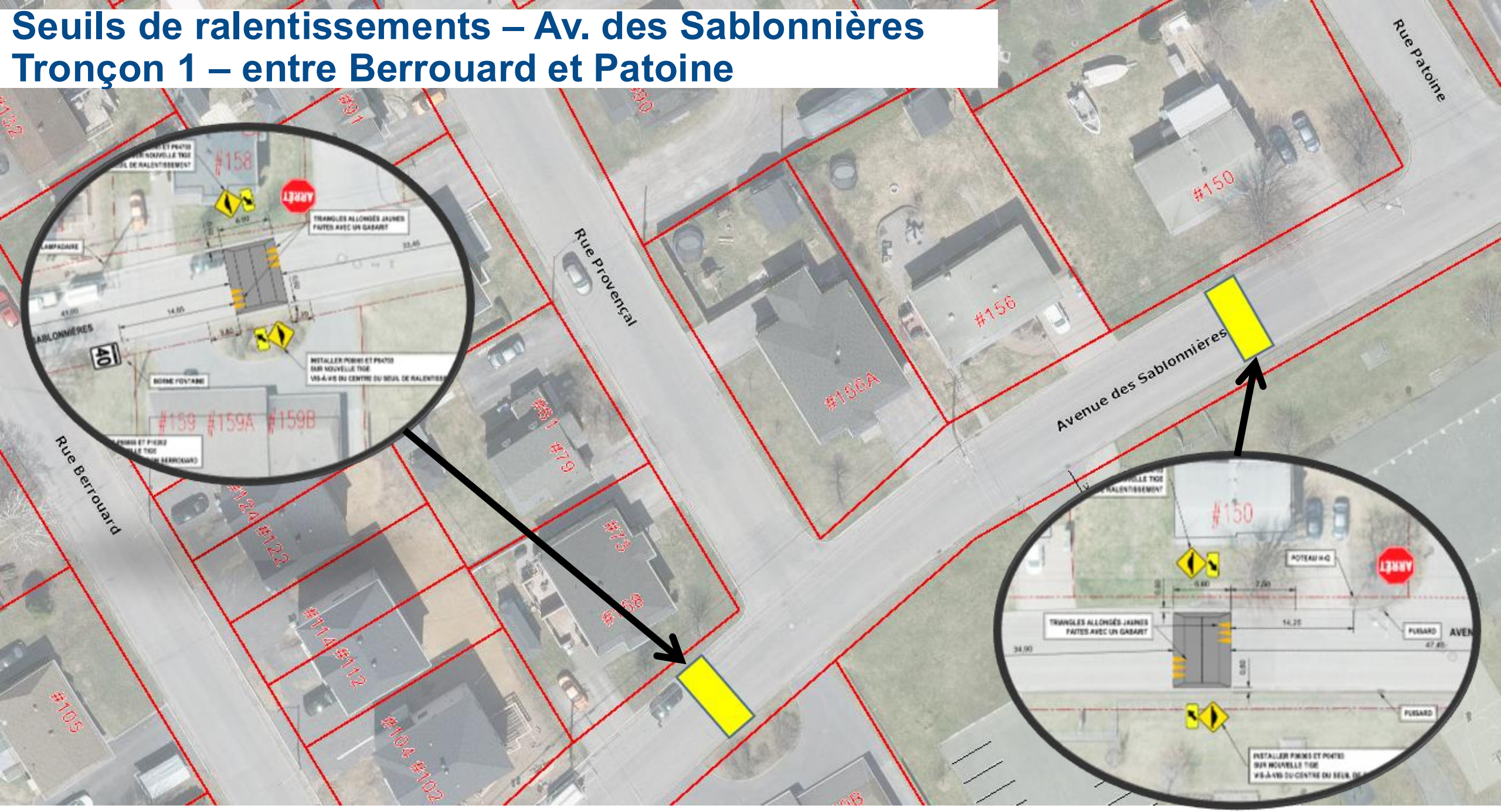
# Seuils de ralentissements – Avenue des Sablonnières



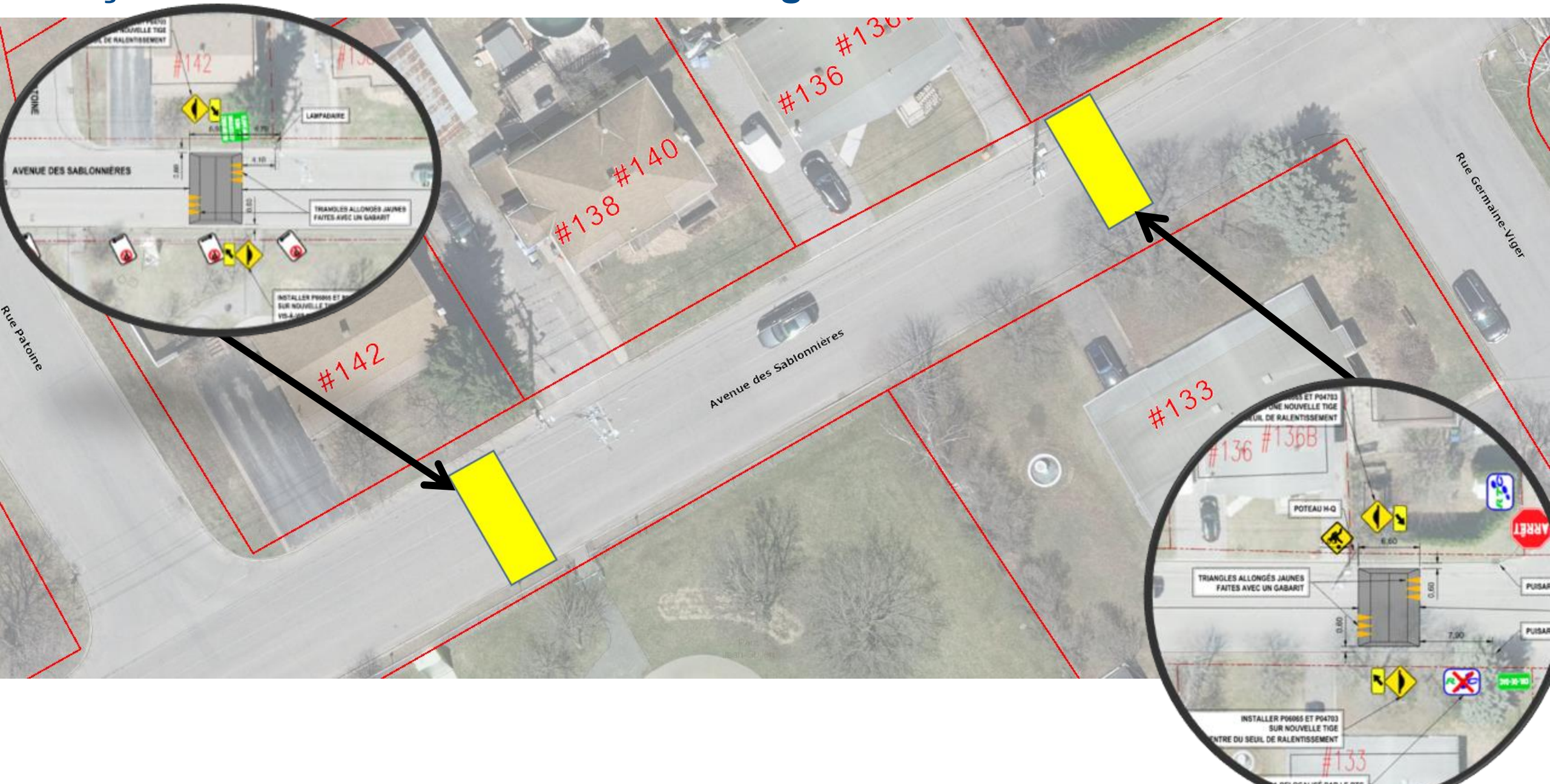

AVENUE DES SABLONNIÈRES
RUE PROVINCIAL
RUE PATOINE
#160
#158
#156A
#156
#150
#142
#138
#140
#136
#136B
#132
#130B
#130A
#130
#159
#159A
#159B
#161
#133
#129
Surface glacée
Terrain de pétanque
Jeux d'eau
Parc Jean


AVENUE DES SABLONNIÈRES
RUE DES FEUX-FOLLETS
RUE TARDIF
RUE LOUIS-PHILIPPE-ROY
BOULEVARD RAYMOND
#130
#128
#126
#124A
#124
#122
#120
#118
#116
#112
#110
#108
#106
#125
#123A
#123
#121
#119
#117
#115
#115B
#113
#127
#129
#175
#180

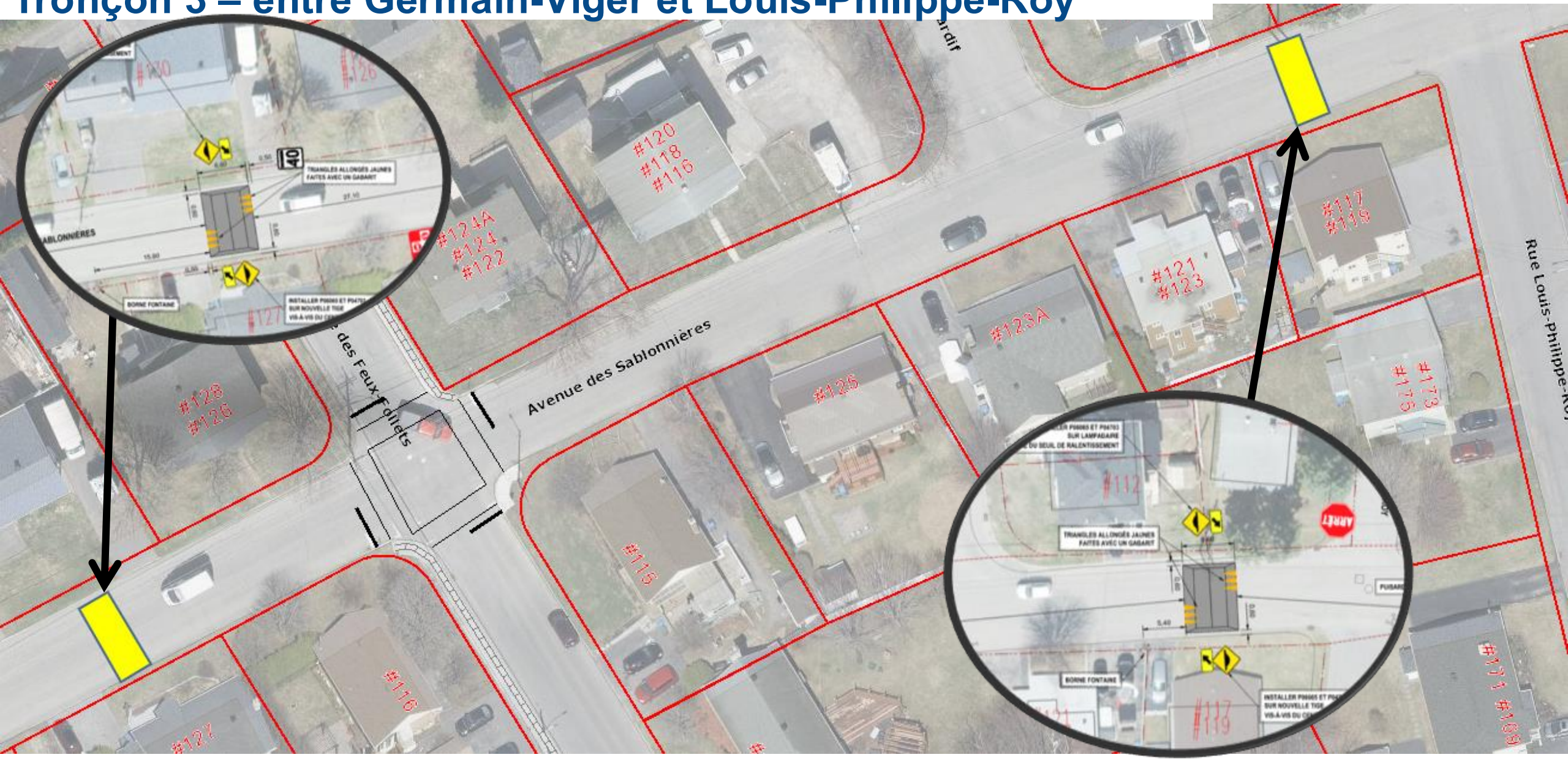
# Seuils de ralentissements – Av. des Sablonnières
# Tronçon 1 – entre Berrouard et Patoine



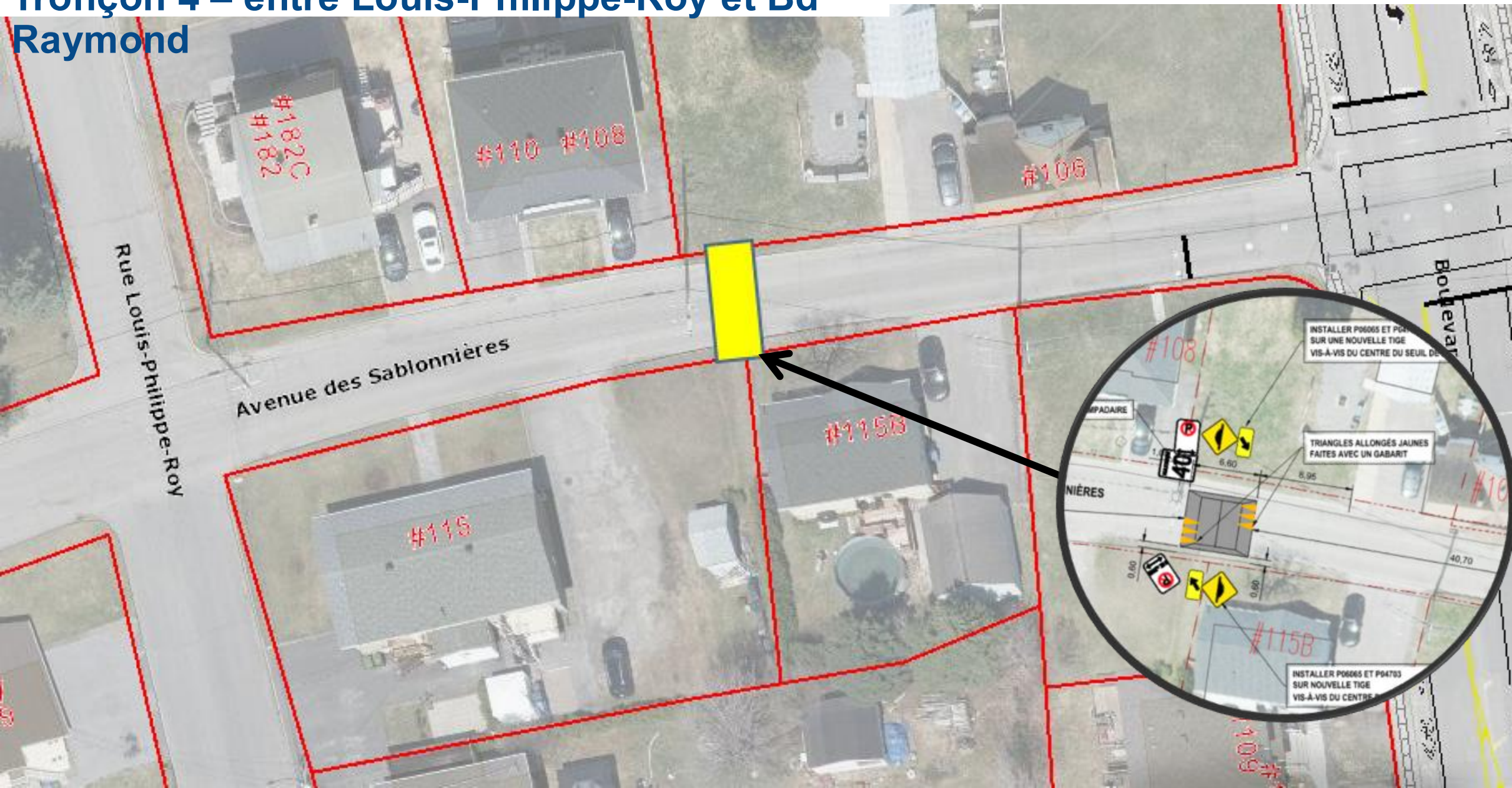
# Seuils de ralentissements – Av. des Sablonnières
# Tronçon 2 – entre Patoine et Germain-Viger



# Seuils de ralentissements – Av. des Sablonnières
# Tronçon 3 – entre Germain-Viger et Louis-Philippe-Roy



# Sablonnières
# Tronçon 4 – entre Louis-Philippe-Roy et Bd Raymond



# Actions de communication – Secteur Beauport
## Sécurité routière

- **Publicités géolocalisées sur les médias sociaux**
  - Des campagnes publicitaires portant sur la sécurité dans le secteur, notamment à proximité des zones scolaires, sont diffusées depuis l'été et ont été intensifiées à l'occasion de la rentrée scolaire
- **Affichage sur la station àVélo Vieux-Moulin**
- Envoi d'un **aide-mémoire en matière de sécurité routière** aux abords des écoles aux directions d'écoles primaires, pour envoi aux parents

Ces actions s'ajoutent à tous les autres éléments inclus dans la campagne de sécurité routière, qui couvre l'ensemble du territoire de la ville :

- Publicité radio et sur Spotify
- Vaste campagne publicitaire sur les médias sociaux
- Grande campagne d'affichage sur les autobus et les abribus
- Affichage sur les panneaux d'arrondissements de la Ville de Québec
- Publicité numérique

# Conclusion

- L’analyse de sécurité routière montre que les vitesses pratiquées sont supérieures à ce qui est attendu
- L’analyse préliminaire permet de conclure qu’il est pertinent et faisable d’implanter des seuils de ralentissement sur les deux (2) tronçons de la rue Berrouard et sur l’avenue des Sablonnières
- Les travaux seront réalisés à compter du 28 septembre 2026
- L’analyse va se poursuivre au cours des prochains mois pour identifier des mesures complémentaires à réaliser en 2027

VILLE DE QUÉBEC
l’accent d’Amérique

# Merci de votre présence

VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique